DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des Communications Électroniques)

Région **Grand Est**

Maison de la Région - 1 place Adrien Zeller
BP 91006 - F67070 Strasbourg Cedex

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

1 - DÉCLARANT

Maître d'ouvrage : ☐ **Maître d'œuvre :** ☐

Dénomination : LOSANGE

Contact *(Nom, prénom)*:

Adresse *(numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune)* : 19 rue Icare

67960 ENTZHEIM

Téléphone :

Courriel : coordinationtravaux@losange-deploiement.fr

2 - TRAVAUX À RÉALISER

	Départ	**Arrivée**
Localisation :	À Huenot	À Huenot
Commune :	AVRAINVILLE	AVRAINVILLE
Code postal :	88130	88130

Type de travaux : ☒ Intervention sur voirie existante ☐ Création de voirie ☒ Création de réseau

Type d'ouvrages : ☐ Réseaux d'assainissement ☐ Réseaux d'eau potable ☐ Réseaux électriques
☐ Réseaux de gaz ☒ Réseaux de communications électroniques
☐ Autres réseaux :

Nature des travaux Création d'artère souterraine

Linéaire construit : 187.47 mètres **DATE DES TRAVAUX :** AOU21/AOU22

3 - INFORMATIONS TECHNIQUES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000ème et le 1/25000ème
- Plans électroniques (au format .DWG géo référencé) des travaux à réaliser.
- Coordonnées LAMBERT du projet.

☐ Informations fournies ☒ Informations sur demande

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.